



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Ixelles
Service de l'Urbanisme
Monsieur Yves Rouyet
Echevin de l'Urbanisme
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

V/Réf. : CIT/URB/AS/2022/87 (corr. : Belinda Delpierre)

N/Réf. : AA/MB/IXL20372_697_PU_Châtelain_29

Bruxelles, le 10/10/2022

Annexe : //

Objet : IXELLES. Place du Châtelain, 29 – Rue de l'Aqueduc, 82.

Demande de permis d'urbanisme portant sur la mise en conformité et modification des tentes solaires.

Avis de la CRMS

Monsieur l'Echevin,

En réponse à votre courrier du 09/09/2022, reçu le 13/09/2022, nous vous communiquons *les remarques* formulées par notre Assemblée en sa séance du 28/09/2022.



La demande concerne la maison située à l'angle de la Place du Châtelain et de la Rue de l'Aqueduc comprise dans la zone de protection de la maison personnelle de l'écrivain et critique d'art Sander Pierron.

La CRMS regrette le choix de châssis en PVC et préconise leur remplacement par des châssis plus qualitatifs. Par ailleurs, la CRMS ne souscrit pas à la mise en peinture couleur anthracite des façades et préconise une teinte claire, respectueuse de l'identité néoclassique du bien. Pour ce qui concerne les tentes solaires, il y a lieu de respecter le RRU.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : mlleclef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mbriard@urban.brussels ; bnlemmens@urban.brussels ; grobort@urban.brussels ; svanwayenberge@urban.brussels ; belinda.delpierre@ixelles.brussels ; pu@ixelles.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advises@urban.brussels

1/1